

8.00 crédits

80.0 h + 15.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	Lampariello Beatrice ;Ledent Gérald ;Marino Giulia ;Vandenbroucke David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Chaque cours du domaine Travail de Fin d'Études (TFE) rencontre les thèmes et méthodes relatifs aux domaines Édification, Habitat et Sociétés, Histoire et Théorie et Territoire. Ces domaines croisent naturellement 3 enjeux longitudinaux : Durabilité, Patrimoine et Numérique. L'objectif de ce cours est triple : choix du domaine, du comité d'encadrement et du cadrage du TFE. Dans la continuité des « transversalités » du Bachelier, ce cours plonge réellement l'étudiant-e dans les questions de recherche et particulièrement de recherche par le projet. Ce cours précise à l'étudiant-e les enjeux de la recherche universitaire, approfondit sa (ses) méthodologie(s) et initie à la création d'un projet de recherche articulé au projet d'architecture menant à la formulation d'une question personnelle. L'étudiant-e y initie un travail itératif entre son état de l'art SUR l'architecture et des intentions de projet EN architecture : • Définir la question, le terrain et les objectifs généraux de la recherche, • Commencer l'état de l'art de la question et de la situation, • Définir la contribution visée par le TFE. Ce cours requiert une grande part d'autonomie de la part de l'étudiant-e qui approfondit progressivement un sujet de recherche articulé au projet d'architecture à partir d'une question personnelle et évalue de manière critique des projets d'autres étudiant-es avec lesquels il partage une même problématique.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : • S'exercer à l'écriture d'un travail scientifique et notamment être en mesure d'utiliser les bases de données pertinentes en architecture et de respecter les règles de citation pour les références bibliographiques, • Se familiariser avec les différentes approches ou méthodes de recherche avec une visée stratégique (étapes, planification, plan de rédaction, les différentes parties d'un TFE), • Identifier les moyens d'articulation qu'il envisage de mettre en Œuvre dans sa proposition EN&SUR l'architecture, • Choisir la stratégie de collecte de données la plus à même de rencontrer les enjeux du sujet et la spécificité de la thématique dans laquelle il s'inscrit. En d'autres mots, de définir sa méthode de recherche, • Rédiger une question structurée, inscrite dans un domaine d'étude spécifique, • Argumenter la composition d'un comité d'accompagnement en identifiant les spécificités de chacun-e face à son sujet. Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : • AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. • AA4.1 Comprendre et convoquer les concepts et les méthodes de disciplines scientifiques. • AA4.3 Comprendre et croiser les contenus d'autres disciplines artistiques ou scientifiques en vue de nourrir le projet d'architecture • AA4.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux • AA5.3 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive, inclusive et efficace. • AA6.1 Connaître et appliquer avec rigueur les méthodes disciplinaires, interdisciplinaires ou transdisciplinaires de la recherche scientifique. • AA6.2 Formuler une question et délimiter un objet de recherche en et sur l'architecture. • AA6.4 Intégrer les exigences du développement durable dans le processus de recherche : question, corpus et veille scientifique.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation de cette unité d'enseignement est composée d'une évaluation continue et d'une évaluation finale qui contribuent à la note finale de l'unité d'enseignement • L'évaluation continue fait l'objet d'une seule cote globale et prend la forme d'évaluations partielles qui sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique. • L'évaluation finale permet d'apprécier l'acquisition par l'étudiant-e des compétences exigées pour la réussite de l'unité d'enseignement. L'équipe d'enseignant-es s'autorise à inviter des membres extérieurs pour l'évaluation finale. Ceux-ci sont habilités à évaluer les étudiant-es pour cette part du travail qui leur serait présentée. • Un échec à cette évaluation finale est absorbant et entraîne dès lors l'échec de l'étudiant#e pour la note finale de l'unité d'enseignement. Si des intelligences artificielles (IA) génératives sont utilisées, elles doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. Ceci implique que toute personne ayant recours aux IA génératives d'une manière non-conforme aux utilisations prévues dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement concernée commet une irrégularité au sens de l'art. 107 du RGEE (production non personnelle du fait de l'étudiant-e dans le cadre d'une évaluation).
Méthodes d'enseignement	Ce cours combine exposés magistraux (ex cathedra) et des échanges avec les étudiant-es sous la forme des séminaires. Ce cours requiert une grande part d'autonomie de la part de l'étudiant-e.
Contenu	Ce cours vise à initier les étudiant-es à la recherche scientifique, plus particulièrement à la recherche en et sur l'architecture. A la fin de ce cours les étudiant-es seront en mesure de choisir le domaine et le comité d'encadrement de leur Travail de Fin d'Études, puis de préparer leur recherche, rechercher et analyser l'information, cadrer leur question de recherche et enfin rédiger un travail préliminaire. <u>Territoire :</u> La conceptualisation du territoire ouvre à une réflexion à l'« espace entre les choses », au-delà des bâtiments, en explorant des échelles allant du tout petit espace public au grand territoire. Le projet territorial interroge l'avenir à l'échelle locale (une place, un parc, une route, une piste cyclable, une friche industrielle, un petit cours d'eau, une parcelle de forêt, des morphologies urbaines de densités variées) pour mieux comprendre le fonctionnement des grands systèmes territoriaux. Parallèlement, il observe ces grands systèmes territoriaux (par exemple, les espaces verts ouverts, les réseaux hydrauliques naturels et artificiels, la morphologie urbaine, les paysages productifs) afin de replacer constamment l'observation locale dans une perspective territoriale. Ce basculement entre échelles n'est pas un processus linéaire ou ponctuel mais un échange actif et continu tout au long de la conceptualisation du projet. <u>Histoire et théories (Composition) :</u> Composition prend la spatialité comme objet d'étude. Il s'agit de décomposer des spatialités (qui résonnent avec les questionnements de chacun-es des étudiant-es), afin d'en identifier les qualités remarquables et d'évaluer la manière dont ces qualités constituent des ressorts de composition projetées. La qualité peut être de l'ordre de la mise en œuvre matérielle, des usages induits, de liens entretenus entre les pièces d'une composition, des interactions avec les contextes dans lesquels s'inscrivent les architectures explorées. Composition met les étudiant-es dans une posture exploratoire qui considère l'architecture en tant que production culturelle. <u>Sociétés (RE-ACT!) :</u> RE-ACT ! explore les enjeux contemporains de l'architecture dans un contexte marqué par l'aggravation des inégalités socio-spatiales et la crise climatique. Les crises climatiques et sociales partagent les mêmes racines. Dès lors, il s'agit de réagir (RE-ACT !), conscients que pour construire autrement, il faut d'abord penser autrement. Pour ce faire, RE-ACT ! mobilise deux approches complémentaires : • l'ethnographie des pratiques, pour s'ancrer dans les réalités vécues, • l'analyse typologique des espaces, d'abord pour comprendre, ensuite pour imaginer des lieux alternatifs. À travers cette démarche, RE-ACT ! ambitionne de contribuer à une plus grande justice spatiale. <u>Edification (Héritage) :</u> Le projet dans le bâti existant est une pratique structurée et vivante, d'une richesse extraordinaire. C'est un double projet de conservation et de neuf, porté par une démarche cultivée et responsable, en mesure d'inscrire notre héritage dans la longue durée. Il convoque de multiples disciplines sociales et scientifiques, l'histoire de l'architecture, des architectes, la construction de l'architecture et sa matérialité, la théorie de l'architecture et du projet, mais aussi la compréhension physique qui bâti, pour qu'il puisse tenir son rôle d'abri confortable et fonctionnel. Autant de thèmes de projet qui sont aussi des formidables champs d'interprétation et de recherche, à considérer comme le véritable fondement du projet de sauvegarde de l'architecture dans son contexte bâti et paysager.
Faculté ou entité en charge:	LOC1

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	8		